

Tarifs des Accueils de Loisirs Enfance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin : applicables à partir du 01 septembre 2024

Accueils de Loisirs secteur Enfance (3-12 ans) uniquement : modification des tarifs de restauration au 01 septembre 2024																	
Quotient Familial		1/2 journée SANS repas				1 journée SANS repas				1/2 journée AVEC repas (sauf P.A.I. **)				Quotient Familial		1 journée AVEC repas (sauf P.A.I. **)	
code tarif	quotients									code tarif	quotients						
T01 Copale	CAF 0 à 510	1,8 € premier enfant	0,9 € à partir du 2ème enfant	3,6 € premier enfant	1,8 € à partir du 2ème enfant			3,5 € premier enfant	1,75 € à partir du 2ème enfant	T01	CAF 0 à 510	4 € premier enfant	2 € à partir du 2ème enfant				
	MSA 0 à 600										MSA 0 à 600						
T02 Copale	CAF 511 à 620	3 € premier enfant	1,5 € à partir du 2ème enfant	5,2 € premier enfant	2,6 € à partir du 2ème enfant			4,3 € premier enfant	2,15 € à partir du 2ème enfant	T02	CAF 511 à 620	5,5 € premier enfant	2,75 € à partir du 2ème enfant				
	MSA 601 à 900										MSA 601 à 900						
code tarif	tranches	1 enfant inscrit	A partir du 2ème enfant	1 enfant inscrit	A partir du 2ème enfant			1 enfant inscrit	A partir du 2ème enfant	code tarif	tranches	1 enfant inscrit	A partir du 2ème enfant				
T 03 T.ref.	621 à 835	4,30 €	3,50 €	8,60 €	7,00 €			8,70 €	7,90 €	T 03 T.ref.	621 à 835	13 €	11,40 €				
T 04	CAF 836 à 1075	5,15 €	4,15 €	10,30 €	8,30 €			9,55 €	8,55 €	T 04	CAF 836 à 1075	14,70 €	12,70 €				
	MSA 901 à 1075										MSA 901 à 1075						
T 05	1076 à 1315	5,95 €	4,85 €	11,90 €	9,70 €			10,35 €	9,25 €	T 05	1076 à 1315	16,30 €	14,10 €				
T 06	> 1315	6,70 €	5,40 €	13,40 €	10,80 €			11,10 €	9,80 €	T 06	> 1315	17,80 €	15,20 €				
Hors CC	toutes tranches	7,85 €	6,40 €	15,70 €	12,80 €			14,45 €	13 €	Hors CC	toutes tranches	22,30 €	19,40 €				

Le REPAS est indissociable de la 1/2 journée (ou journée complète) d'accueil

*Le tarif Repas-Enfant-Accueil-de-Loisirs du territoire de la CCBDC applicable suit les tarifs de la restauration scolaire (délibération : 1381-2023-12-12).

**Le tarifs P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) est celui de l'accueil sur le temps méridien avec repas fourni par la famille (délibération : 1381-2023-12-12).